



INDICATEURS D'ACTIVITE DE LA SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE AU 30 SEPTEMBRE 2015

(En Dinars)

						(Lii Diliais)
	DU 01/07/2015 AU 30/09/2015	DU 01/07/2014 AU 30/09/2014	AU 30/09/2015	AU 30/09/2014	VAR %	AU 31/12/2014
1- Produits d'exploitation bancaires	117 766 231	118 667 837	372 602 997	363 963 063	2.40%	499 697 471
- Intérêts	90 203 561	91 636 818	290 433 274	285 534 078	1.70%	394 528 525
 Commissions en produits Revenus du portefeuille-titres commercial et 	14 152 771	13 902 528	40 857 655	45 495 023	-10.20%	60 246 241
d'investissement	13 409 899	13 128 491	41 312 068	32 933 962	25.40%	44 922 705
2- Charges d'exploitation bancaires	60 593 198	63 858 428	181 148 197	177 486 453	2.10%	237 354 465
- Intérêts encourus	59 520 493	62 121 652	177 995 151	173 586 366	2.50%	232 377 053
- Commissions encourues	1 072 705	1 736 776	3 153 046	3 900 087	-19.20%	4 977 412
3- Produit net bancaire	57 173 033	54 809 409	191 454 800	186 476 610	2.70%	262 343 006
4- Autres produits d'exploitation	1 449 203	1 332 528	4 380 065	3 706 318	18.20%	5 418 563
5- Charges opératoires	29 581 894	32 302 843	94 905 869	97 810 119	-3.00%	135 158 265
- Frais de personnel	25 376 523	26 443 973	79 087 308	81 944 352	-3.50%	107 998 574
- Charges générales d'exploitation	4 205 371	5 858 870	15 818 561	15 865 767	-0.300%	27 159 691
6- Structure du portefeuille			993 009 336	672 454 156	47.70%	707 733 015
- Portefeuille-titres commercial			677 445 523	336 037 656	101.60%	395 173 377
- Portefeuille-titres d'investissement			315 563 813	336 416 500	-6.20%	312 559 638
7- Encours des crédits (1)			5 388 313 911	5 557 832 976	-3.10%	5 610 820 471
8- Encours des dépôts , dont			5 254 145 577	5 212 492 586	0.80%	5 331 977 929
- Dépôts à vue			1 937 759 070	1 929 580 622	0.40%	1 989 160 890
- Dépôts d'épargne			2 157 429 685	2 067 928 570	4.30%	2 115 957 824
9- Emprunts et ressources spéciales			449 343 988	492 081 054	-8.70%	490 967 824
10- Capitaux propres (2)			665 079 417	-113 462 037	686.20%	-113 327 258

⁽¹⁾ Les crédits sont présentés en encours nets des agios réservés et des provisions à l'exception de la dotation aux provisions du 3 ème trimestre 2015 .

⁽²⁾ Les capitaux propres sont présentés hors résultat net de la période .



BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS ARRETES AU 30/09/2015

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES INDICATEURS D'ACTIVITE

Les indicateurs d'activité trimestriels de la Société Tunisienne de Banque « S.T.B. » arrêtés au 30 septembre 2015 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les Normes comptables (NCT 21, 22, 24 et 25) relatives aux établissements bancaires.

2. Principes comptables appliques

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1 Comptabilisation des revenus sur crédits à la clientèle

Les revenus sont pris en compte en résultat de l'exercice à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts impayés se rapportant à des crédits à long et moyen terme douteux (classe B2, B3 et B4), au sens de la circulaire de la « B.C.T » n° 91-24, sont constatés dans un compte de bilan « Agios réservés ».

Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

La réservation des produits sur les comptes courants débiteurs est effectuée sur la base du critère « gel du compte ».

2.2. Règles de classification et de constatation des revenus du portefeuille titres

Le portefeuille titres détenu par la Banque est classé en deux catégories : le portefeuille d'investissement et le portefeuille titres commercial.

2.2.1 Portefeuille d'investissement et revenus y afférents

Le portefeuille d'investissement est composé de :

- Titres de participation : Les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque. Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus. Les plus-values ne sont comptabilisées qu'au moment de la cession.
 - Les dividendes sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.
 - Les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage à la date d'arrêté des comptes et donnent lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins-values éventuellement dégagées.





- Titres d'investissement : Les titres à revenus fixes acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leurs échéances.
 - Les revenus des titres à revenu fixe (obligations) sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée.

2.2.2 Portefeuille titre commercial et revenus y afférents

Le portefeuille titre commercial est composé de :

- Titres de transaction : les titres caractérisés par leur liquidité et dont la durée de détention ne dépasse pas les trois mois (Bons de trésor à court terme).
- Titres de placement : les titres acquis avec l'intention de les détenir dans un horizon ne dépassant pas l'année.
 Les revenus afférents à ces titres sont pris en compte en résultat de façon étalée sur la période concernée.
 La prime sur titres de placement soit la différence entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement est étalée sur la durée résiduelle des titres.
- 2.3. Règles de prise en compte des charges sur les dépôts de la clientèle et des ressources d'emprunts.
 - Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement
 - Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.
 - Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.
- 2.4. Comptabilisation des opérations libellées en monnaies étrangères et du résultat de change.

Les opérations de change manuel des billets de Banques sont comptabilisées quotidiennement au cours du jour de l'opération. Le résultat de change représente dans ce cas la différence entre le cours d'achat et de vente du jour concerné. Les comptes de bilan libellé en monnaies étrangères font l'objet d'une réévaluation au cours de change en vigueur à la date d'arrêté. L'écart dégagé est comptabilisé dans un compte de bilan « Ecart de conversion ».



FAITS SAILLANTS AU 30 SEPTEMBRE 2015

Au terme du troisième trimestre 2015, les indicateurs d'activité et de performance de la Société Tunisienne de Banque ont évolué comme suit :

- 1) Les dépôts de la clientèle ont enregistré une progression de 41,7 MD ou 0,8% entre septembre 2014 et septembre 2015 se détaillant comme suit :
 - <u>Dépôts à vue</u>: +8,2 millions de dinars ou 0,4% pour s'établir à 1.937,8 millions de dinars et représenter 36,9% de l'ensemble des dépôts à fin septembre 2015 contre 1.929,6 millions de dinars ou une part de 37 % à fin septembre 2014
 - <u>Dépôts d'épargne</u>: +89,5 millions de dinars ou 4,3% pour atteindre 2.157,4 millions de dinars ou une part de 41,1% contre 2.067,9 millions de dinars ou une part de 39,7% une année auparavant.
 - <u>Dépôts à terme</u>: -38 millions de dinars ou 3,6% qui se sont établis à 1.015 millions de dinars et ont représenté une part de 19,3% à fin septembre 2015 (1.053,1 MD et 20,2% en septembre 2014)
- 2) Les ressources d'emprunt se sont élevées à 449,3 millions de dinars à fin septembre 2015, en repli de 42,7 millions de dinars par rapport à leur niveau à fin septembre 2014. Cette baisse correspond au règlement d'échéances sur les emprunts obligataires et privés et se détaille comme suit:

emprunts obligataires et privés : -34,8 millions de dinars ou -12,1%

ressources spéciales : -8 millions de dinars ou -3,9%

3) Les crédits nets à la clientèle (hormis la dotation aux provisions relative au troisième trimestre 2015) ont baissé de -169,5 millions de dinars ou -3,1% pour s'établir à 5.388,3 millions de dinars au terme du troisième trimestre 2015 contre 5.557,8 millions de dinars une année auparavant.



- 4) Le portefeuille titres commercial a atteint un encours de 677,4 millions de dinars, en progression de 341,4 millions de dinars ou 101,6% par rapport à son niveau enregistré à fin septembre 2014 (336 millions de dinars).
- 5) Le portefeuille titres d'investissement a enregistré une baisse de 20,9 millions de dinars ou -6,2% pour s'établir à 315,7 millions de dinars à fin septembre 2015.
- 6) Le produit net bancaire s'est amélioré de 5 millions de dinars ou +2,7% comparativement à fin septembre 2014 pour se situer à 191,5 MD. Cette situation résulte d'une évolution plus importante des produits d'exploitation bancaire par rapport à celle des charges d'exploitation bancaire:
 - **Produits d'exploitation bancaire:** +8,6 millions de dinars ou 2,4% passant de 364 millions de dinars à fin septembre 2014 à 372,6 millions de dinars à fin septembre 2015.
 - Charges d'exploitation bancaire: +3,7 millions de dinars ou 2,1%, lesquelles se sont établies à 181,1 millions de dinars à fin septembre 2015 contre 177,5 millions de dinars au terme de la même période de l'exercice précédent.
- 7) Les charges opératoires ont accusé une baisse de 2,9 millions de dinars ou -3% et se sont établies à 94,9 millions de dinars à fin septembre 2015.
- 8) Le coefficient d'exploitation s'est amélioré de 2,9 point de pourcentage pour atteindre 49,6% au terme du troisième trimestre 2015 (52,5% en septembre 2014)

